

FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS DE L'HOMME AUX NIVEAUX LOCAL ET REGIONAL

**DISCOURS D'OUVERTURE DE JEAN-CLAUDE FRECON,
PRESIDENT DU CONGRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

GRAZ, 28-29 MAI 2015

Madame la Ministre-Président,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Commissaire aux droits de l'homme

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'ouvrir aujourd'hui ce Forum international sur les droits de l'homme au niveau local et régional. Madame VOLLATE et M. NAGUEULE, je tiens à vous remercier pour votre accueil et pour ce travail que vous avez mené avec le Congrès pour faire de cet évènement un évènement politique sur les droits de l'homme.

Les « vieilles démocraties » se réfèrent toutes à un texte fondateur proclamant les principes universels - liberté et égalité - que tout citoyen est en droit d'opposer aux éventuels abus du pouvoir politique.

Depuis l'après-guerre, la reconnaissance du statut de démocratie est passée par l'adhésion préalable des pays aux droits de l'homme tels qu'ils sont définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Mais si ce sont les Etats qui adhèrent à ces Déclarations, à la Convention européenne des droits de l'homme, à la Charte sociale européenne révisée, et à tous ces grands traités qui marquent l'évolution de nos Etats vers davantage de droits de l'homme et de libertés, ce sont tous les niveaux de gouvernance de ces Etats qui sont concernés.... Et au premier chef, le niveau local et régional.

Oui, mesdames et messieurs car il n'est pas de bonne gouvernance locale ou régionale sans mise en œuvre effective des droits de l'homme. Cela semble une banalité de le dire et pourtant ce ne sont malheureusement pas les exemples qui manquent en matière de déni de ces droits et libertés.

La philosophie des droits de l'homme considère que l'être humain dispose de droits inhérents à la personne- de droits naturels, inaliénables et sacrés. Ces droits sont opposables en toutes circonstances à la société et au pouvoir. Ces droits s'imposent à nous, élus locaux et régionaux.

Lorsque nous définissons une politique et ce, quel que soit le domaine, dans le domaine social, dans le domaine de l'emploi, environnemental, urbain, transport, éducation,j'en passe, quel que soit le domaine... à bien y regarder... il y a toujours un aspect droit de l'homme dans la mise en œuvre de ces politiques locales et régionales.

Le Congrès du Conseil de l'Europe a beaucoup travaillé sur la question de la mise en œuvre, de la promotion et de la garantie de ces droits au niveau local. Il mène une action de sensibilisation des élus locaux européens.

Et je voudrais saluer ici le travail considérable qu'a mené le rapporteur thématique du Congrès en la matière, Monsieur Lars MOLIN.

M. MOLIN s'est énormément investi dans sa fonction depuis 2009 (et il l'était déjà avant). Il a soumis, avec la Commission de Monitoring du Congrès, trois rapports, trois recommandations et une résolution au Congrès portant sur cette thématique. Et je dois dire qu'il a fait preuve d'un engagement et d'une volonté sans faille car il faut reconnaître que ce n'est pas toujours facile de sensibiliser les élus à la question des droits de l'homme. Beaucoup ne voient pas immédiatement le lien entre leurs fonctions politiques et les droits de l'homme et les libertés fondamentales qu'ils considèrent comme une question proprement juridique et détachée de leur quotidien politique. Oui... Il en faut de l'abnégation pour remettre systématiquement ce point à l'ordre du jour et s'échiner à convaincre ses collègues que hé bien si ! les droits de l'homme sont présents dans tout ce que nous faisons, dans chacune de nos décisions, des politiques que nous définissons.....

L'actualité nous le montre chaque jour lorsque des villes doivent faire face à des afflux de réfugiés, lorsque des élus doivent gérer une mendicité croissante dans leur municipalité, lorsqu'une autorisation pour une manifestation doit être mise en balance avec la préservation de la sécurité publique, lorsqu'il s'agit de définir une politique d'attribution de logements sociaux, lorsque la politique de sécurité de la ville doit être pensée à la lumière du droit à la vie privée, lorsque la politique sociale municipale doit être élaborée dans un contexte où le besoin d'intégration se fait de plus en plus sentir....la liste est longue, je pourrais poursuivre...

Nous devons continuer ces actions d'information, de formation des élus et de leurs administrations, de sensibilisation, de collection de bonnes pratiques pour qu'enfin les élus intègrent cette dimension, cette attention pour le respect des droits de l'homme dans leur travail quotidien.

C'est le but de ce Forum qui s'inscrit dans la droite ligne de ce que le Congrès fait dans ce domaine avec le soutien précieux de M. MIOUJNIK, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe que je tiens personnellement à remercier pour sa présence ici. Votre participation à ce Forum M. MIOUJNIK témoigne de votre conviction dans l'action que peuvent mener les élus locaux et régionaux pour mieux gouverner localement, pour que la démocratie locale en Europe se conjugue avec les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Mesdames et Messieurs,

Les ateliers prévus demain dans le cadre de cet évènement vous donneront l'occasion j'espère de partager chacun vos expériences d'élus mais aussi celles des citoyens que vous êtes, de partager votre engagement sur la prise en compte des droits de l'homme dans la gestion de vos villes et de vos régions, et de souscrire en principe comme en pratique à la déclaration politique qui sera adoptée à l'issue de ce Forum.

En tous cas, je prends votre présence à tous ici à Graz aujourd'hui et demain comme un gage de votre volonté d'améliorer la qualité de la démocratie locale par une meilleure responsabilisation dans la mise en œuvre des droits de l'homme dans nos villes et nos régions. Et pour cela, en tant que président du Congrès, je vous en remercie.